

Légère hausse du prix des stationnements

La nouvelle tarification pour les stationnements entre en vigueur le 1^{er} avril 2022

Laval, le 31 mars 2022 – Une nouvelle tarification pour les stationnements entre en vigueur le 1^{er} avril 2022 au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Les usagers et les visiteurs continuent de bénéficier d'une gratuité pour les deux premières heures de stationnement ainsi que d'un tarif maximal quotidien de 10,25 \$. Cette nouvelle tarification est applicable dans toutes les installations publiques du réseau de la santé et des services sociaux.

Voici la grille tarifaire en vigueur le 1^{er} avril 2022 :

Moins de 2 heures	: Gratuit
2 heures à 3 h 59 minutes	: 6,25 \$
4 heures à 24 heures	: 10,25 \$
Billet hebdomadaire	: 47 \$
Billet mensuel	: 94 \$

À propos du CISSS de Laval

Le CISSS de Laval se dédie sans relâche à apprendre, innover et exceller afin d'offrir à la population lavalloise et des régions avoisinantes un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés, accessibles et de qualité. Son capital humain compte plus de 11 000 employés et médecins œuvrant dans 32 installations, dont l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, l'Hôpital juif de réadaptation, le Centre de services ambulatoires de Laval, six CLSC, cinq centres d'hébergement, le Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval, le Centre de réadaptation en dépendance de Laval et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de Laval. Le CISSS de Laval est un milieu de recherche et d'enseignement affilié à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Pour de plus amples renseignements et pour connaître l'ensemble des services offerts dans les installations, consultez www.lavalensante.com.

Renseignements : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Ligne médias : 450 978-8608
communications.ciSSLaval@ssss.gouv.qc.ca